



MISE EN PLACE D'UN CATHÉTER DE DIALYSE PÉRITONEALE

Néphrologie – Dialyse
Tél. 055/23 37 03
dialyse.ronse@azglorieux.be
nefrologie@sezz.be

absl Werken Glorieux | ch Glorieux
Avenue Glorieux 55, B-9600 Ronse
T 055 23 30 11, F 055 23 30 22
www.azglorieux.be, info@azglorieux.be

11/04/2017
NEF08_FR

Cher(e) patient(e),

Vous avez été informé récemment sur les différentes modalités de dialyse. En concertation avec le néphrologue et votre famille, vous avez opté pour la dialyse péritonéale.

QU'EST-CE LA DIALYSE PÉRITONEALE ?

La dialyse péritonéale (DP) est une thérapie de suppléance rénale (= remplacement de la fonction rénale). Cette méthode utilise le péritoine comme surface d'échange. Le péritoine est une membrane semi-perméable fine, riche en vaisseaux sanguins. Elle tapisse la cavité abdominale et enveloppe les organes formant ainsi la cavité péritonéale. Par l'intermédiaire d'un cathéter de dialyse dans la cavité péritonéale, une solution de dialyse (appelée dialysat) est introduite dans la cavité péritonéale. Au travers du péritoine les déchets et l'eau en excès contenus dans le sang diffuseront vers le dialysat. Pour assurer une bonne épuration le dialysat doit être renouvelé régulièrement.

CONSULTATION CHEZ LE CHIRURGIEN ABDOMINAL

Afin de poser le cathéter de dialyse dans la cavité péritonéale, une intervention chirurgicale est nécessaire. Les infirmières de l'équipe de dialyse péritonéale fixeront avec vous un rendez-vous chez un des chirurgiens abdominaux et vous accompagneront lors de cette consultation. Le chirurgien vérifiera si vous n'avez pas d'hernie inguinale ou ombilicale. Si vous présentez une hernie celle-ci sera corrigée lors de l'intervention chirurgicale. Le médecin parcourra avec vous

vos listes de médicaments. Si vous prenez des médicaments pour diluer le sang, ceux-ci devront être arrêtés pendant quelques jours. Si nécessaire, un ECG et une radio des poumons seront prévus. Lors de cette consultation la date pour l'intervention sera fixée.

ADMISSION POUR LA MISE EN PLACE DE CATHÉTER PÉRITONEAL

Le jour de l'intervention chirurgicale vous rentrez à l'hôpital le matin. Vous devez être à jeun. Pour faciliter l'intervention il est important que vos intestins et votre vessie soient vides. Avant l'opération vous recevez un petit lavement et en salle d'opération une sonde urinaire sera mise en place.

Lors de l'opération un cathéter en silicone (cathéter péritonéal) est introduit dans la cavité abdominale à l'aide d'une caméra (laparoscopie). Le cathéter sera fixé à droite ou à gauche du nombril. Après l'intervention vous allez d'abord en salle de réveil avant de retourner dans votre chambre. La sonde urinaire sera enlevée et dès que vos intestins se seront remis en marche, vous pourrez manger. Normalement vous pouvez quitter l'hôpital le lendemain. Au début il est tout à fait normal que votre abdomen soit encore douloureux.

Lors de votre hospitalisation, l'infirmière de la dialyse péritonéale fera une première infusion de dialysat afin de rincer le cathéter. Une petite quantité de dialysat restera dans le ventre. Des informations concernant les soins de la plaie seront données. Les 2 premières semaines vous devez venir 2 à 3 fois par semaine en consultation. Les infirmières feront



à chaque fois un échange d'une petite quantité de dialysat afin de rincer la cavité péritonéale et le cathéter de dialyse. Un changement du pansement sera également fait. Afin d'obtenir une bonne fixation du cathéter dans la paroi abdominale celui-ci devra au début rester entièrement recouvert d'un pansement adhésif.

Lors de votre sortie de l'hôpital vous recevrez une prescription pour Forlax®. Forlax® facilite le transit intestinal et devra être pris **tous les jours**, pour éviter une malposition du cathéter péritonéal. Suite à l'anesthésie vos intestins seront moins actifs ce qui pourrait engendrer de l'obstipation et une malposition du cathéter.

APPRENTISSAGE DE LA DIALYSE PÉRITONEALE

Après la mise en place du cathéter un délai d'au moins 2 semaines (6 semaines s'il y a également eu correction d'une hernie) doit être respecté avant de pouvoir introduire de plus grands volumes de dialysat dans la cavité péritonéale. Le néphrologue et les infirmières de la dialyse péritonéale conviendront avec vous la date à partir de laquelle l'apprentissage de la dialyse péritonéale pourra commencer. La durée de la formation varie entre 5 et 15 jours. Ce sont les infirmières de la dialyse péritonéale qui s'occupent de la formation. La technique de la dialyse péritonéale, ainsi que les soins du pansement sont de préférence appris au patient même ou à son conjoint, mais peuvent également être appris à des infirmières à domicile. Selon le choix du patient la formation se fait en hôpital de jour (local au 2ème étage) ou en hospitalisation. Si vous

optez pour la dialyse péritonéale automatisée (exécutée par une machine pendant que vous dormez) 1 ou 2 nuits d'hospitalisation seront nécessaires vers la fin de la formation.

RETOUR A LA MAISON APRÈS LA FORMATION

Durant votre formation la date à partir de laquelle vous allez commencer la dialyse péritonéale à votre domicile sera fixée. Avant votre sortie de l'hôpital la société qui fournit le matériel et l'appareil passera chez vous pour la livraison. Au moment du retour à votre domicile l'infirmière de la dialyse péritonéale vous accompagnera chez vous afin d'y installer tout le matériel nécessaire pour votre traitement. Au début on vous demandera de passer régulièrement à la consultation afin de s'assurer que tout se passe bien. L'équipe de la dialyse péritonéale est toujours joignable par téléphone grâce à un service de garde permanent. Une fois le traitement bien mis en place, les consultations se font toutes les 6 à 8 semaines. Chaque mois la société de livraison vous contactera pour la livraison de votre matériel (sacs de dialysat et tubulures). Le matériel pour les soins du pansement est fourni lors des consultations. Deux à trois fois par an l'infirmière de la dialyse péritonéale vous rend visite à domicile afin de s'assurer que tout se passe bien en qu'il n'y a pas de problèmes.

CONSULTATIONS

Une consultation DP dure plus longtemps qu'une consultation ordinaire.

Lors de la consultation, l'infirmière de la dialyse péritonéale:

- parcourt votre liste de médicaments et vous fournit les prescriptions nécessaires
- parcourt la liste de matériel et vous fournit le matériel nécessaire
- change le pansement de votre cathéter péritonéal et vérifie s'il n'y a pas de signes extérieurs d'inflammation
- fait une prise de sang et récolte les échantillons de dialysat et d'urine que vous apportez
- mesure le poids et la tension
- transfère les données de la puce de votre appareil (DPA), contrôle les résultats apportés (tension, poids, ultrafiltration,)
- parcourt avec vous les examens de suivi annuel nécessaires (radio des poumons, rendez-vous cardiologue,)

Après vous êtes vu par l'assistant du néphrologue et/ou le néphrologue. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à prendre contact avec notre service.